



Introduction

La santé d'une personne est influencée par de nombreux facteurs autres que les choix personnels de mode de vie. Le revenu, les conditions de travail, l'éducation, l'âge et la situation sociale comptent parmi tant d'autres facteurs qui ont une forte influence sur la santé. Dans le présent rapport, nous examinerons certains de ces facteurs et nous les utiliserons pour mieux comprendre les caractéristiques de la population desservie par les Services de santé du Timiskaming (SST). Les données présentées dans ce rapport peuvent également servir à informer la planification et à orienter la mise en œuvre des programmes et des services locaux.

Sources des données et méthodologie

La principale source des présentes données est le Recensement de 2021, un sondage obligatoire qui recueille des renseignements démographiques et linguistiques sur toutes les personnes qui résident (en permanence ou non) au Canada au moment du Recensement. Le Recensement utilise différents questionnaires pour recueillir les renseignements. Un questionnaire abrégé est utilisé pour recueillir des données auprès des logements privés, y compris l'âge, le sexe, les liens entre les membres du domicile et les langues parlées. Un questionnaire détaillé est rempli par 25 % des logements privés et comprend les sujets suivants : activités de la vie quotidienne; renseignements socioculturels; mobilité; lieu de naissance; scolarité; activités sur le marché du travail; logement. L'on utilise aussi différents questionnaires pour dénombrer les résidents des logements collectifs.

L'on a créé des variables de revenu en liant les données des déclarants de 2019 et de 2020 et d'autres données administratives de l'Agence du revenu du Canada aux répondants du questionnaire abrégé du Recensement. L'Indice de marginalisation ontarien présenté vers la fin du présent rapport utilise les données du Recensement de 2021. Parmi les autres sources de données utilisées dans le présent rapport, notons différentes composantes annuelles de l'Enquête sur la santé dans les communautés canadiennes.

Toute mention du Timiskaming dans le présent document concerne la Circonscription sanitaire de Timiskaming, laquelle comprend le district de Timiskaming et la Municipalité de Temagami.

Liens rapides vers les sujets

[Introduction](#)

[Sources des données et méthodologie](#)

[Description géographique](#)

[Densité de population](#)

[Communautés du Timiskaming](#)

[Population en fonction de l'âge et du sexe](#)

[Croissance de la population](#)

[Langues](#)

[Ethnicité](#)

[Identité autochtone et statut d'Indien](#)

[Minorités visibles](#)

[Statut des générations](#)

[Statut d'immigrant](#)

[Mobilité](#)

[Logement](#)

[Sécurité alimentaire](#)

[Soutien social et isolement](#)

[Caractéristiques de la famille](#)

[État matrimonial](#)

[Scolarité](#)

[Emploi](#)

[Industrie](#)

[Navettage](#)

[Accès aux soins de santé](#)

[Revenu](#)

[Revenu individuel](#)

[Transferts gouvernementaux](#)

[Prestations par suite de la COVID-19](#)

[Revenu familial](#)

[Faible revenu](#)

[Mesure de faible revenu](#)

[Seuils de faible revenu](#)

[Indice de marginalisation ontarien](#)

[Références](#)

Le Recensement est effectué tous les cinq ans et les données dans le présent rapport seront mises à jour en 2028, après la publication des nouvelles données du Recensement de 2026.

Mises en garde contre les données

Le Recensement sous-estime le nombre de personnes dans certains groupes, comme les sans-abri et les Autochtones habitant dans les réserves. Il peut aussi se produire une sous-estimation et une surestimation du nombre de jeunes adultes et de personnes ayant deux résidences. Les corrections de Statistique Canada tiennent compte des disparités dans les données de couverture. Dans la Circonscription sanitaire de Timiskaming, le questionnaire abrégé a enregistré un taux de non-réponse de 5,1 %, tandis que le questionnaire détaillé a enregistré un taux de non-réponse de 9,3 %.¹ En Ontario, les taux de non-réponse se chiffraient à 2,8 % pour le questionnaire abrégé et de 3,8 % pour le questionnaire détaillé.¹

Le Recensement se limite à la collecte de données sur les catégories traditionnelles de sexes masculin et féminin. Nous reconnaissons la diversité des identités de genre et plaidons activement pour une plus grande inclusion de toutes les identités de genre dans toute collecte future de données.

Description géographique¹

La Circonscription sanitaire de Timiskaming se situe dans le Nord-Est de l'Ontario et couvre un territoire de 14 146 kilomètres carrés (Figure 1).

Les limites de la Circonscription sanitaire de Timiskaming diffèrent des limites du district de Timiskaming. En comparant le district du Timiskaming à la Circonscription sanitaire de Timiskaming, l'on constate que cette dernière englobe aussi la Municipalité de Temagami, ainsi que les cantons suivants : Ben Nevis, Bisley, Clifford, Pontiac, Clement et Scholes.² Par contre, la Circonscription sanitaire de Timiskaming ne comprend pas les cantons suivants du district de Timiskaming : Childerhose, Douglas, Doyle, Fripp, Geikie, Hillary, McArthur, McKeown, Musgrove, Pharand et Reynolds.²

Densité de population¹

En 2021, la densité de population du Timiskaming était de 2,3 personnes par kilomètre carré, ce qui est bien faible comparativement à une région urbaine comme Toronto, qui a une densité de population de 4 334 personnes par kilomètre carré.

Figure 1 : Carte de l'Ontario, illustrant les limites de la Circonscription sanitaire de Timiskaming



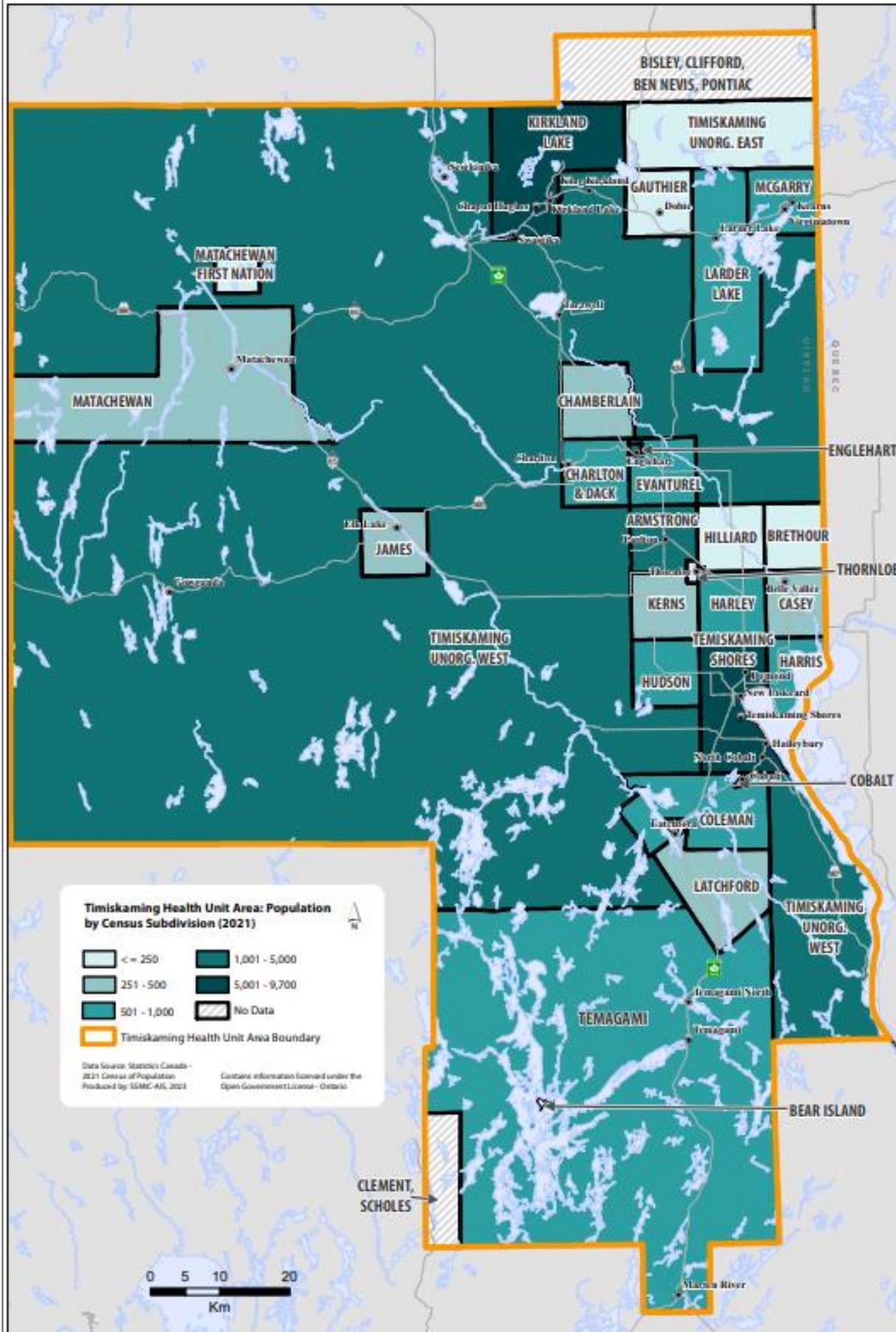
Communautés du Timiskaming¹

La Circonscription sanitaire de Timiskaming est un mélange de régions urbaines et rurales peu peuplées, comprenant des communautés de tailles bien diverses. La plus grande communauté se situant dans la Circonscription sanitaire de Timiskaming, c'est la ville de Temiskaming Shores qui a une population de 9 634 habitants, suivie de Kirkland Lake qui a une population de 7 750 habitants.¹ Les prochaines communautés les plus grandes sont nettement plus petites : Englehart compte une population de 1 442 habitants; Armstrong a une population de 1 199 habitants; et Cobalt compte 989 habitants.¹ Les autres régions ont des populations plus petites et comprennent des petites municipalités, un village, des réserves autochtones et des cantons.

Table 1 : Communautés de la Circonscription sanitaire de Timiskaming et leurs populations, 2021.¹

| Communautés | Population |
|----------------------------------|------------|
| Villes | |
| Temiskaming Shores | 9,634 |
| Kirkland Lake | 7,750 |
| Englehart | 1,442 |
| Cobalt | 989 |
| Latchford | 355 |
| Municipalités | |
| Temagami | 862 |
| Charlton and Dack | 686 |
| Village | |
| Thornloe | 92 |
| Réserves indiennes | |
| Bear Island | 244 |
| Matachewan 72 | 66 |
| Cantons | |
| Armstrong | 1199 |
| Larder Lake | 745 |
| McGarry | 579 |
| Coleman | 517 |
| Harley | 524 |
| Harris | 540 |
| Hudson | 530 |
| Evanturel | 502 |
| James | 348 |
| Casey | 341 |
| Kerns | 330 |
| Chamberlain | 311 |
| Hilliard | 215 |
| Matachewan | 268 |
| Gauthier | 151 |
| Brethour | 105 |
| Territoires non organisés | |
| Timiskaming Ouest | 3,210 |
| Timiskaming Est | 5 |

Figure 2 : Limites de la Circonscription sanitaire de Timiskaming et distribution de la population, 2021¹

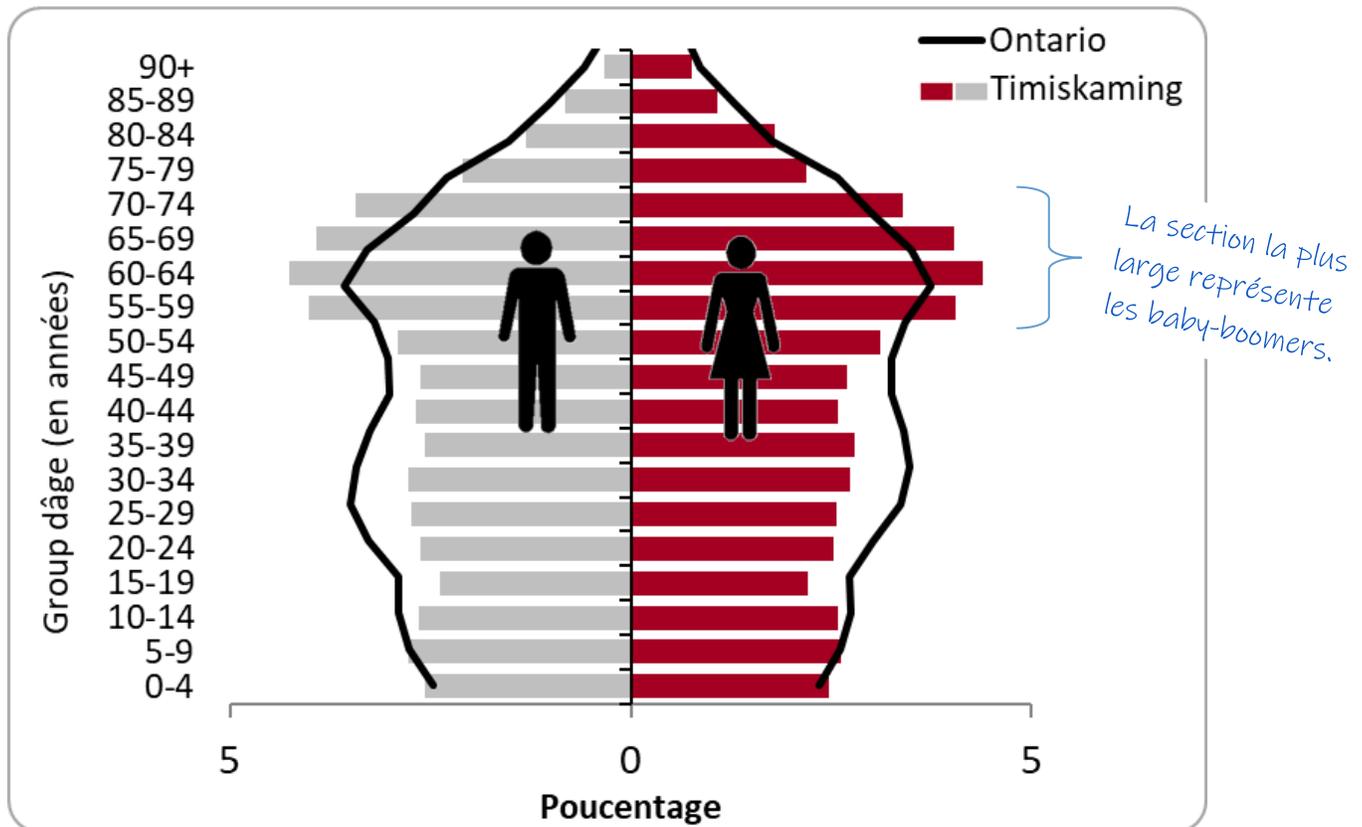


Population en fonction de l'âge et du sexe¹

Selon le Recensement de 2021, la population de la Circonscription sanitaire de Timiskaming se chiffrait à 32 394 habitants.

Vous trouverez une pyramide des âges dans la Figure 3. Cette figure illustre, en fonction de l'âge, le pourcentage de la population des hommes et des femmes dans la Circonscription sanitaire de Timiskaming (barres) et en Ontario (lignes noires). En général, les groupes d'âge comptant le plus grand nombre de personnes dans la Circonscription sanitaire de Timiskaming sont ceux se situant de 55 à 74 ans, comme le montrent les barres plus longues dans le graphique. Ces groupes d'âge sont formés des enfants des « baby-boomers ». Comparativement à l'Ontario, le Timiskaming a un plus grand pourcentage d'habitants âgés de 50 ans et plus. Lorsque l'on examine les différences en fonction du sexe dans le Timiskaming, le groupe d'âge affichant la différence la plus remarquable est celui de 85 ans et plus, puisqu'il y a bien plus de femmes que d'hommes dans ce groupe d'âge.

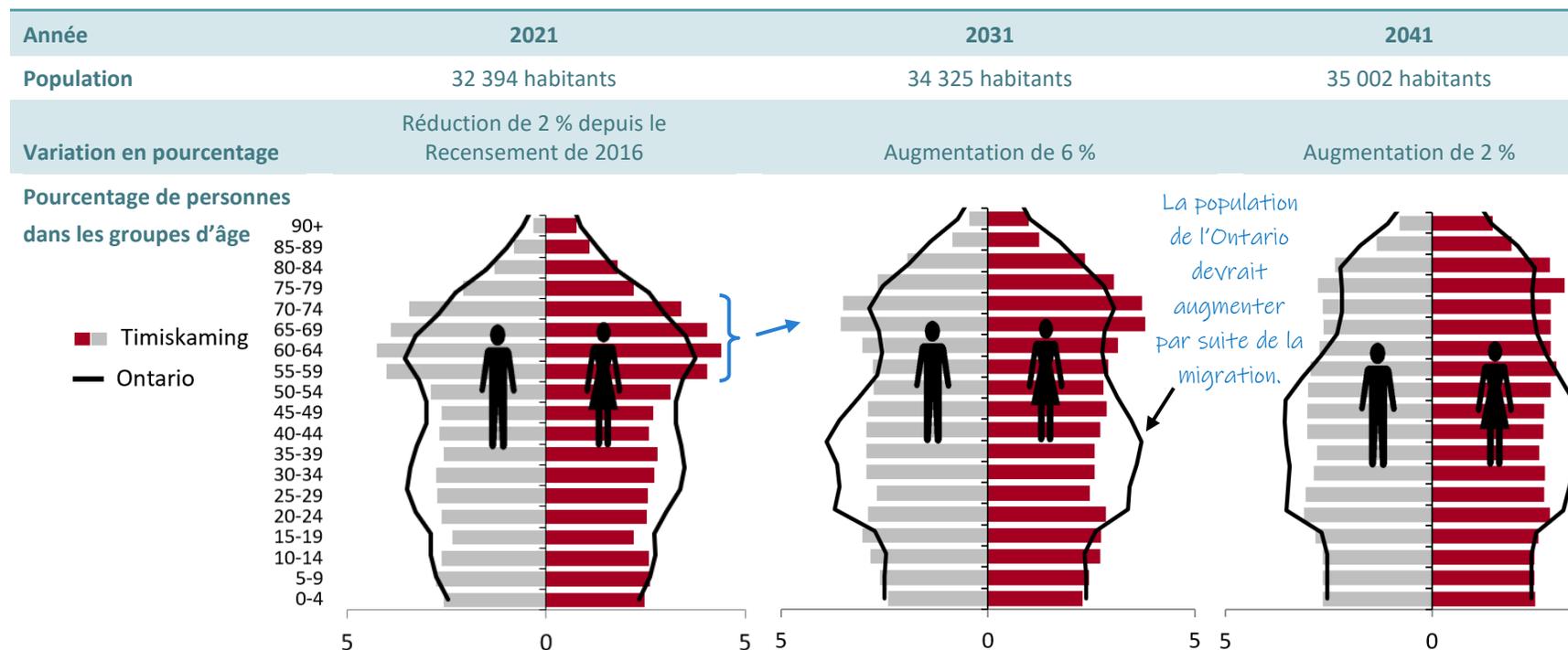
Figure 3 : Pourcentage de la population en fonction du sexe dans le Timiskaming et en Ontario, 2021¹



Croissance de la population

Le Timiskaming a enregistré une réduction de 2 % de la population (environ 655 habitants de moins) depuis le Recensement de 2016.¹ Toutefois, l'on prévoit que la population du Timiskaming connaîtra une croissance au fil des ans, comme l'illustre le tableau 2.³ Les chiffres dans le tableau montrent que le plus grand groupe d'habitants en 2021 est celui des « baby-boomers » (qui sont âgés de 55 à 74 ans). Cette tendance se poursuivra jusqu'en 2031 avec le vieillissement des personnes dans ce groupe d'âge. La population en 2041 est relativement semblable dans tous les groupes d'âge. En 2031 en Ontario, la migration devrait entraîner un accroissement considérable de la population en âge de travailler.⁴

Tableau 2 : Changements projetés de la population au fil des ans dans le Timiskaming et en Ontario, 2021, 2031 et 2041^{1,3,4}



Points saillants du Timiskaming

- Le groupe d'habitants le plus grand à la fois dans le Timiskaming et en Ontario est celui des personnes âgées de 55 à 74 ans (représentant 32 % de la population du Timiskaming).
- Le nombre de personnes âgées comparativement aux autres membres de la population sera élevé en raison du vieillissement des « baby-boomers ». En Ontario, la proportion de personnes âgées devrait culminer à 21 % de la population en 2036.⁴
- La population est relativement stable.

Langues¹

Dans la Circonscription sanitaire de Timiskaming, 73,8 % des résidents ont rapporté que la première langue qu'ils ont parlée (langue maternelle) est l'anglais. En Ontario, la

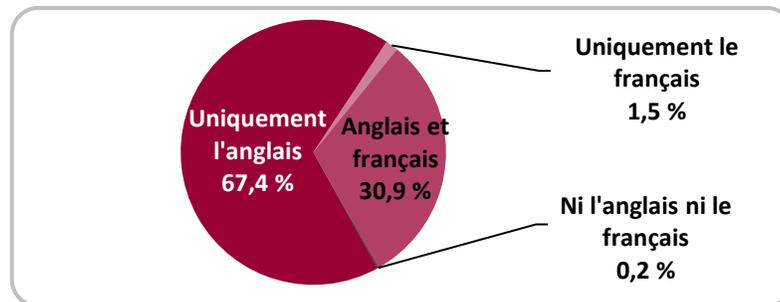
première langue parlée de 65,1 % de la population est l'anglais. En 2021, 20 % des résidents du Timiskaming ont déclaré que le français est leur langue maternelle, un pourcentage bien plus élevé que celui enregistré en Ontario (3,3 %). Vous trouverez d'autres détails sur la langue maternelle dans le tableau 3. Les langues autochtones comprennent l'algonquin et la langue athapasque.

Pour ce qui est des langues officielles, dans le Timiskaming, 67,3 % des résidents parlaient uniquement l'anglais, 30,9 % parlaient à la fois l'anglais et le français, 1,5 % parlaient uniquement le français et seulement 0,2 % ne parlaient ni l'anglais ni le français.

Tableau 3 : Premières langues parlées dans le Timiskaming et en Ontario, 2021¹

| | Anglais | Français | Anglais et français | Langues autochtones | Autre |
|-------------|---------|----------|---------------------|---------------------|--------|
| Timiskaming | 73,8 % | 20 % | 2,3 % | 0,1 % | 3,3 % |
| Ontario | 65,1 % | 3,3 % | 0,7 % | 0,1 % | 26,8 % |

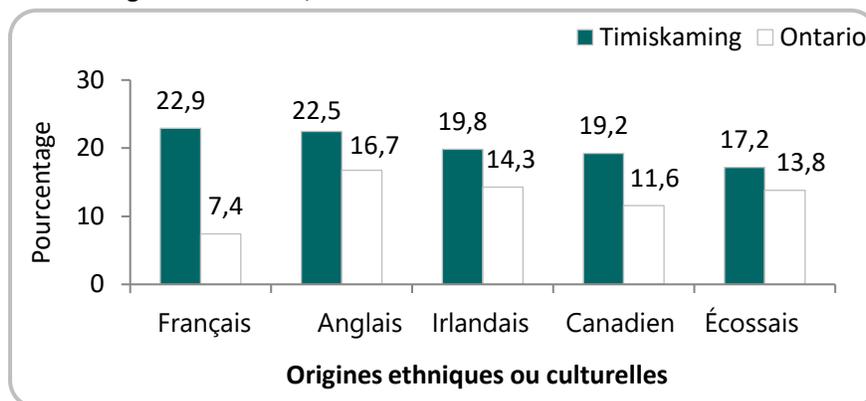
**Figure 4 :
Connaissance des langues officielles dans le Timiskaming, 2021¹**



Ethnicité¹

Dans le Recensement de 2021, les participants ont pu choisir de multiples origines ethniques ou culturelles. Par conséquent, les nombres totaux pourraient être supérieurs à la somme de la population. Dans le Timiskaming, les réponses les plus fréquentes sont : Français, Anglais, Irlandais, Canadien et Écossais.

Figure 5 : Pourcentage des origines ethniques ou culturelles des résidents du Timiskaming et de l'Ontario, 2021¹



Identité autochtone et statut d'Indien¹

Dans le Timiskaming, 9,8 % des résidents se sont dits Autochtones (3 150 personnes), ce qui est un chiffre élevé comparativement à 2,9 % en Ontario. Proportionnellement, dans la Circonscription sanitaire de Timiskaming, l'on comptait plus de trois fois plus de membres de Premières Nations et de résidents métis qu'en Ontario, comme le montre le tableau 4.

Tableau 4 : Identité autochtone dans le Timiskaming et en Ontario, 2021¹

| | Timiskaming | Ontario |
|--|-------------|---------|
| Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) | 5,6 % | 1,8 % |
| Métis | 3,8 % | 1,0 % |
| Inuk (Inuit) | 0,0 % | 0,0 % |
| Réponses autochtones multiples | 0,3 % | 0,1 % |
| Réponses autochtones non comprises ailleurs | 0,1 % | 0,1 % |

La proportion de la population qui s'est identifiée d'Indien inscrit ou des traités se chiffrait à 3,8 % dans le Timiskaming, ce qui est supérieur à la proportion de 1,2 % en Ontario.

Minorités visibles¹

Dans le Timiskaming, 2,4 % des résidents (soit 770 personnes) ont indiqué qu'ils faisaient partie d'une minorité visible, comparativement à 34,3 % des résidents en Ontario.

Statut des générations¹

« Première génération » est l'expression utilisée pour décrire les personnes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Dans le Timiskaming, 4,2 % de la population a indiqué faire partie de la première génération, ce qui diffère radicalement de 33,7 % en Ontario. Cette différence peut être attribuée au faible taux d'immigration dans la région du Timiskaming.

« Deuxième génération » est l'expression utilisée pour décrire les personnes dont les parents sont nés à l'extérieur du Canada. Seulement 9,3 % des résidents du Timiskaming sont de la deuxième génération, ce qui est un faible pourcentage comparativement à 22,7 % en Ontario.

La population dans le Timiskaming est composée principalement de personnes étant de la troisième génération ou plus (86,5 %). « Troisième génération » est l'expression utilisée pour décrire les personnes qui sont nées au Canada et dont les parents sont aussi nés au Canada. Ce pourcentage est très élevé comparativement à celui enregistré en Ontario, où 43,7 % des résidents sont de la troisième génération ou plus.

Statut d'immigrant¹

En 2021, le Timiskaming comptait un petit pourcentage d'immigrants (3,5 %) comparativement à l'Ontario, qui comptait 30,0 % de résidents étant des immigrants. Parmi les 1 125 immigrants dans le Timiskaming, 270 étaient de immigrants récents qui se sont établis au Canada depuis 2011.

87 % des résidents du Timiskaming sont nés au Canada et ont des parents qui sont nés au Canada (**Canadiens de troisième génération**).

En Ontario, le pourcentage se chiffre à **44 %**.

La plus grande catégorie d'immigration dans le Timiskaming est celle des immigrants ayant été parrainés par leur famille (54,7 %), suivie de celle des immigrants ayant la capacité de contribuer à l'économie (immigrants économiques) (37,6 %), puis de celle des immigrants réfugiés (6,8 %).

Mobilité¹

Mobilité est un terme utilisé pour faire référence aux résidents qui ont déménagé au cours de la dernière année. En 2021, 88,6 % des résidents du Timiskaming n'ont pas déménagé au cours de la dernière année, 5,3 % des résidents ont déménagé dans la même ville, dans le même village ou dans la même réserve, 5,9 % ont déménagé dans le Timiskaming d'ailleurs au Canada et 0,2 % ont déménagé dans le Timiskaming à partir d'un autre pays.

Logement¹

Dans le Timiskaming, l'on comptait 14 630 logements privés occupés en 2021. Parmi ces logements, 10,7 % avaient besoin de réparations majeures (cela représente 1 560 domiciles). Un quart des logements dans le Timiskaming étaient des logements locatifs, ce qui représente 3 660 domiciles. Parmi tous ces locataires dans le Timiskaming, 23,5 % occupaient un logement subventionné.

Dans le Timiskaming, 15,1 % des résidents ont consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. En Ontario,¹ le pourcentage s'élève à 24,2 %.

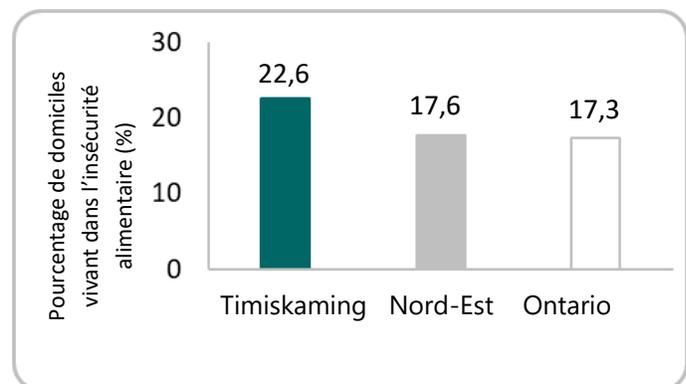
Sécurité alimentaire⁵

L'Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada montre que de 2020 à 2022, 22,6 % des domiciles dans le Timiskaming vivaient dans l'insécurité alimentaire, ce qui est le taux le plus élevé de toutes les circonscriptions sanitaires en Ontario. L'échantillon de cette enquête étant petit, il convient d'interpréter les données avec prudence. En Ontario, 17,3 % des domiciles vivaient dans l'insécurité.

Soutien social et isolement⁶

Deux indicateurs examinés dans le cadre des composantes annuelles de 2019 et de 2020 de l'Enquête sur la santé dans les communautés canadiennes étaient des indicateurs collectif et personnel – le sentiment d'appartenance et la satisfaction à l'égard de la vie. L'on a constaté une différence statistiquement importante entre le pourcentage local et le pourcentage provincial de répondants qui éprouvaient un sentiment d'appartenance plutôt fort ou très fort à leur communauté locale – 79,5 % dans le Timiskaming et 71,3 % en Ontario. En revanche, aucune différence notable n'a été constatée dans le nombre de répondants qui se sentaient satisfaits ou très satisfaits à l'égard de leur vie en général dans le Timiskaming (91 %) et en Ontario (92,7 %).

Figure 6 : Pourcentage de domiciles vivant dans l'insécurité alimentaire dans le Timiskaming, dans le Nord-Est de l'Ontario et en Ontario, de 2020 à 2022¹



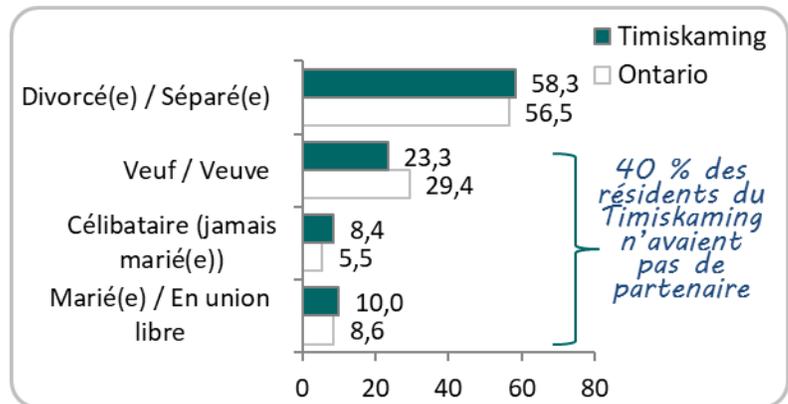
Caractéristiques de la famille¹

Dans le Timiskaming, l'on comptait 9 275 « familles de recensement » en 2021. Une famille de recensement se définit comme un couple marié (avec ou sans enfants), un couple en union libre (avec ou sans enfants) ou une famille monoparentale. Dans le Timiskaming, 63,8 % des familles de recensement étaient des couples mariés, 20,4 % étaient des couples en union libre, 11,5 % étaient des familles monoparentales dans laquelle le parent est une femme (1 070 familles) et 4,3 % étaient des familles monoparentales dans laquelle le parent est un homme (400 familles).

État matrimonial¹

En 2021, 58,3 % des résidents du Timiskaming âgés de 15 ans et plus étaient légalement mariés ou vivaient en union libre et 41,7 % des résidents du Timiskaming n'avaient pas de partenaire. Plus précisément, 23,3 % étaient célibataires, 8,4 % étaient veufs, 6,2 % étaient divorcés et 3,8 % étaient séparés (Figure 7). En Ontario, 56,5 % des résidents avaient un partenaire (ils étaient mariés ou vivaient en union libre) et 43,5 % n'avaient pas de partenaire.

Figure 7 : État matrimonial des résidents de 15 ans et plus en 2021¹

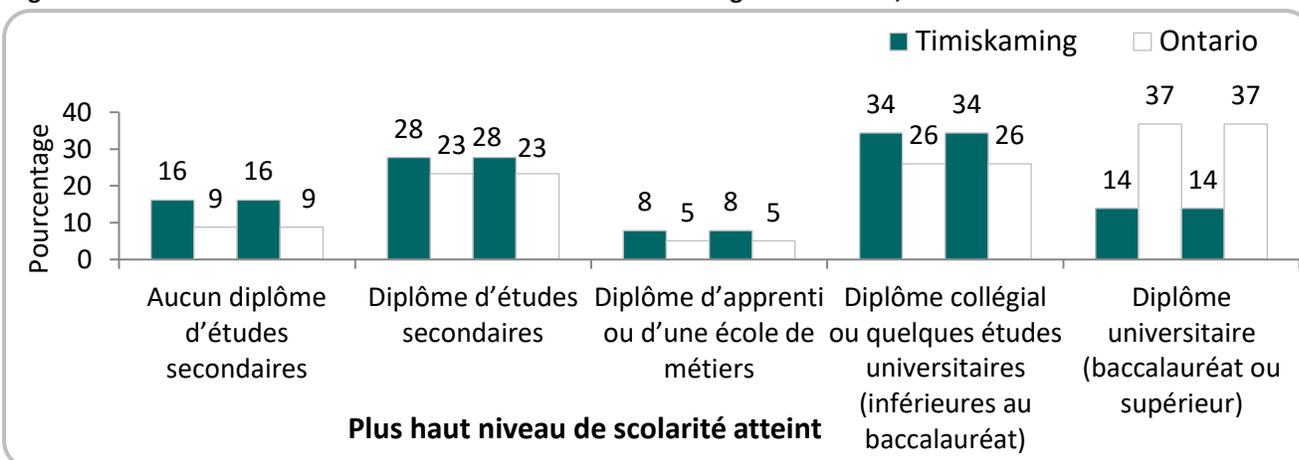


Scolarité¹

Le plus haut niveau de scolarité atteint par les personnes de 25 à 64 ans dans le Timiskaming et en Ontario est présenté dans la Figure 8.

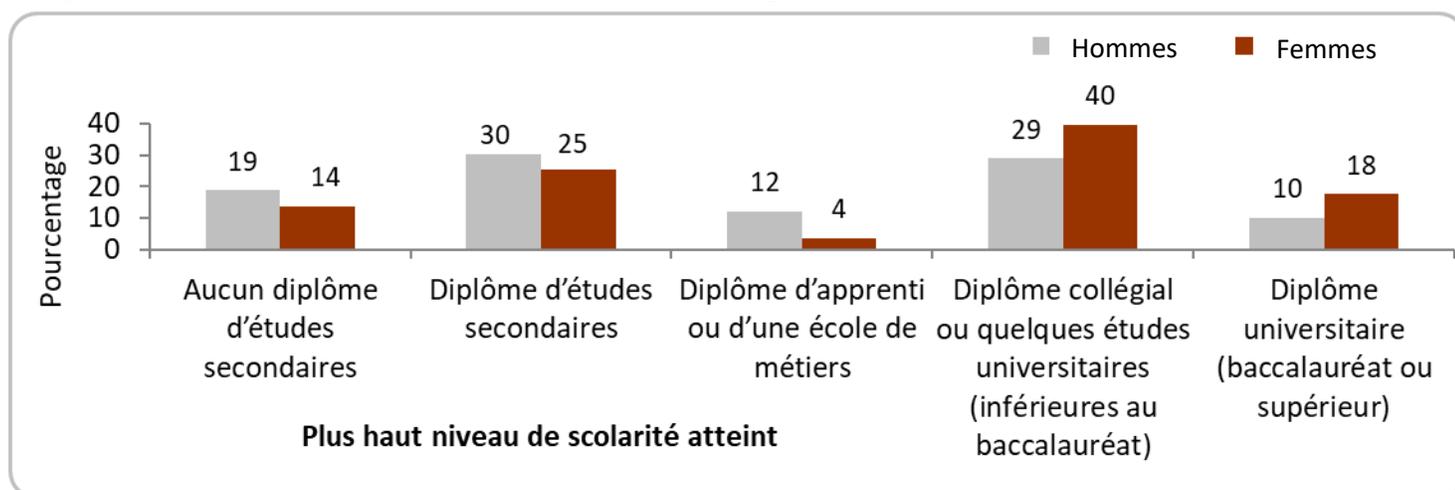
Comparativement aux résidents de l'Ontario, un plus grand pourcentage de résidents du Timiskaming n'ont pas obtenu un diplôme d'études secondaires, ont obtenu un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers et ont obtenu un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou effectué quelques études au niveau universitaire. Un plus faible pourcentage de résidents du Timiskaming ont obtenu un diplôme universitaire comparativement aux résidents de l'Ontario.

Figure 8 : Plus haut niveau de scolarité atteint dans le Timiskaming et en Ontario, 2021¹



Vous trouverez ci-dessous le niveau de scolarité dans le Timiskaming, selon le sexe. Davantage de femmes que d'hommes ont obtenu un diplôme d'études collégiales ou effectué quelques études universitaires (inférieures au baccalauréat) ou ont obtenu un diplôme universitaire ou plus.

Figure 9 : Plus haut niveau de scolarité atteint dans le Timiskaming, selon le sexe, 2021¹



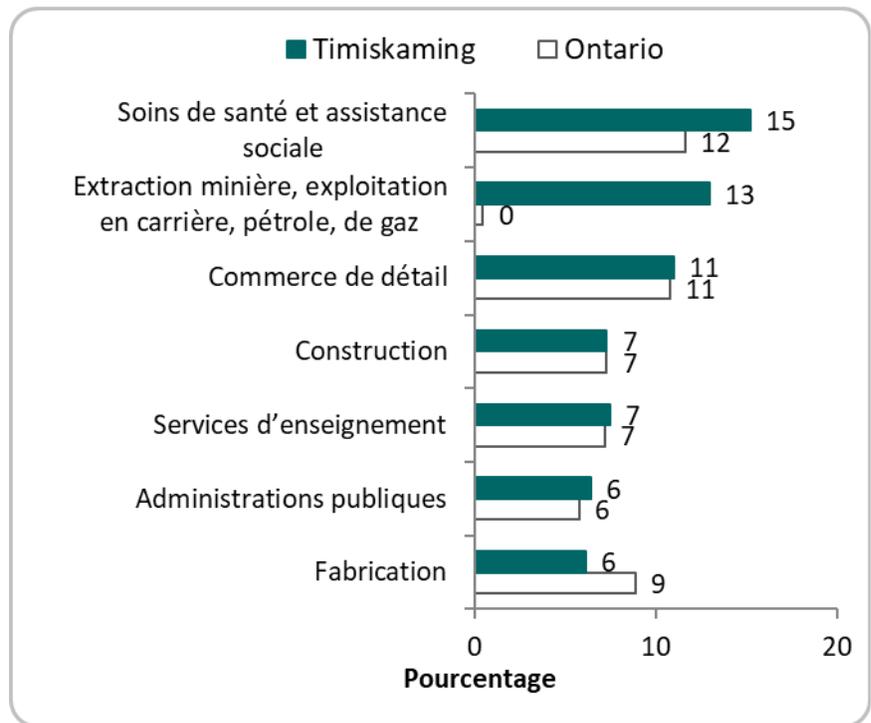
Emploi¹

En 2021, 14 860 résidents du Timiskaming âgés de 15 ans et plus faisaient partie de la population active. Le taux de chômage dans le Timiskaming était de 8,8 %, ce qui était inférieur au taux de chômage de 12,2 % en Ontario.

Industrie¹

Les trois principales industries dans le Timiskaming étaient l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (15,2 %), l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (13 %) et l'industrie du commerce de détail (11 %). Si l'on examine les industries principales selon le sexe, 27,9 % des femmes travaillaient dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale et 22 % des hommes travaillaient dans l'industrie de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

Figure 10 : Principales industries dans le Timiskaming et en Ontario, 2021¹

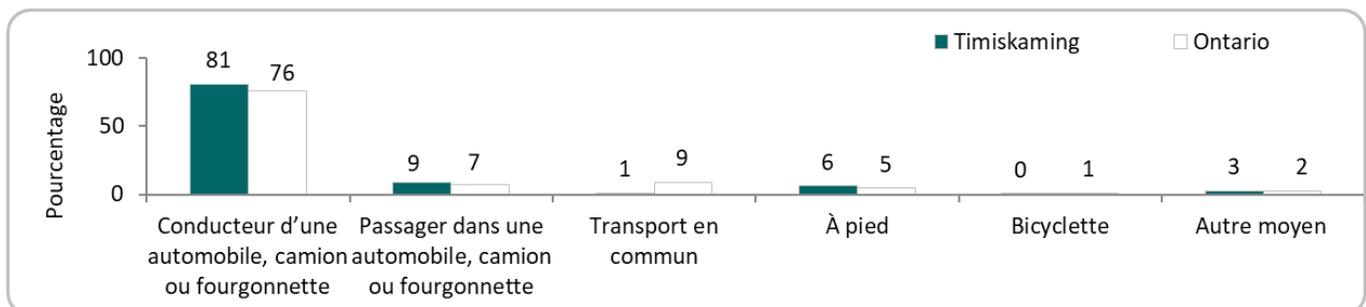


Navettage¹

Les données suivantes sur le navettage comprennent les résidents ayant un lieu habituel de travail et excluent les personnes qui travaillent à l'extérieur du Canada (0,1 % des résidents du Timiskaming) et celles qui travaillent à partir de la maison (13,2 % des résidents du Timiskaming). Dans le Timiskaming, 53,7 % des résidents travaillaient dans la même subdivision dans laquelle se trouve leur résidence, 39,8 % travaillaient dans une subdivision différente dans le Timiskaming, 5 % travaillaient à l'extérieur du Timiskaming ailleurs en Ontario et 1,4 % travaillaient dans une province ou un territoire différent.

Pour les résidents qui ne travaillaient pas à partir de la maison et qui travaillaient à l'intérieur du Canada, un véhicule était leur principal moyen de transport pour se rendre au travail (en tant que conducteur) dans le Timiskaming (80,9 %) et en Ontario (76,1 %).¹

Figure 11 : Moyen de transport pour se rendre au travail, dans le Timiskaming et en Ontario, 2021¹



Accès aux soins de santé

Depuis l'adoption de la *Loi canadienne sur la santé* en 1984, les provinces et les territoires sont tenus de respecter cinq critères et deux conditions pour garantir qu'ils reçoivent le soutien financier du gouvernement fédéral.⁷ L'une de ces conditions concerne l'accessibilité. Un indicateur pour mesurer l'accessibilité a fait l'objet des composantes annuelles de 2019 et de 2020 de l'Enquête sur la santé dans les communautés canadiennes : Résidents âgés de 12 ans et plus qui ont un fournisseur habituel de soins de santé qu'ils peuvent consulter régulièrement lorsqu'ils ont besoin de soins ou des conseils concernant leur santé. Cet indicateur n'a révélé aucune différence notable de la couverture entre le Timiskaming (88,7 %) et l'Ontario (90,6 %).⁶

Revenu¹

Le revenu présenté dans la présente section est le revenu après impôt médian en 2020 des résidents âgés de 15 ans et plus. Le terme « médian » représente le nombre du milieu qui sépare les valeurs plus élevées des valeurs plus basses parmi ces données.

Revenu individuel¹

Le revenu après impôt médian en général et le revenu selon le

sexe dans le Timiskaming et en Ontario sont présentés dans la Figure 12. En 2020, le revenu après impôt médian en général était de 34 800 \$ pour les résidents du Timiskaming et de 37 200 \$ pour les résidents de l'Ontario. Dans le Timiskaming, les hommes avaient un revenu de 40 800 \$ et les femmes avaient un revenu de 30 800 \$. En Ontario, les hommes avaient un revenu de 41 200 \$ et les femmes avaient un revenu de 34 000 \$.

Le pourcentage de résidents du Timiskaming et de l'Ontario dans chaque groupe de revenu en 2020 est présenté dans la Figure 13. Dans le Timiskaming, les deuxième et troisième groupes de revenu comptent les plus grands pourcentages de résidents.

Figure 12 : Revenu après impôt médian dans le Timiskaming et en Ontario, en général et selon le sexe, 2020¹

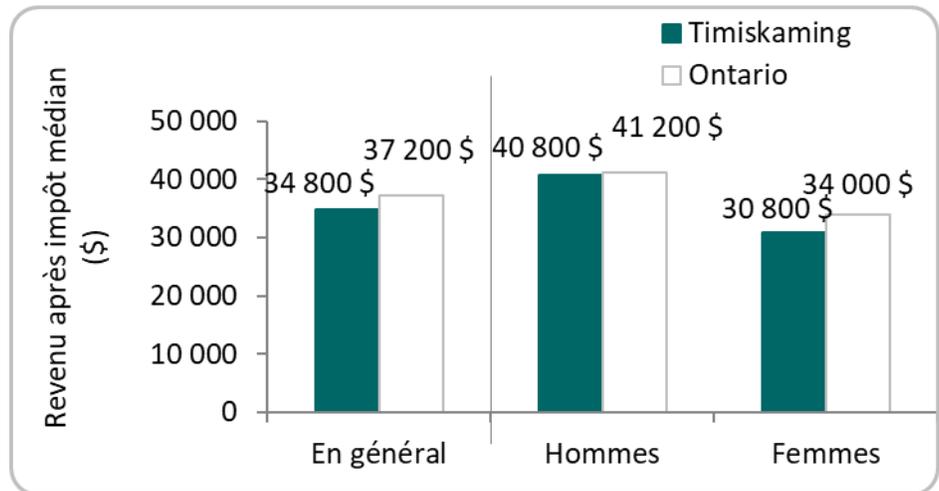
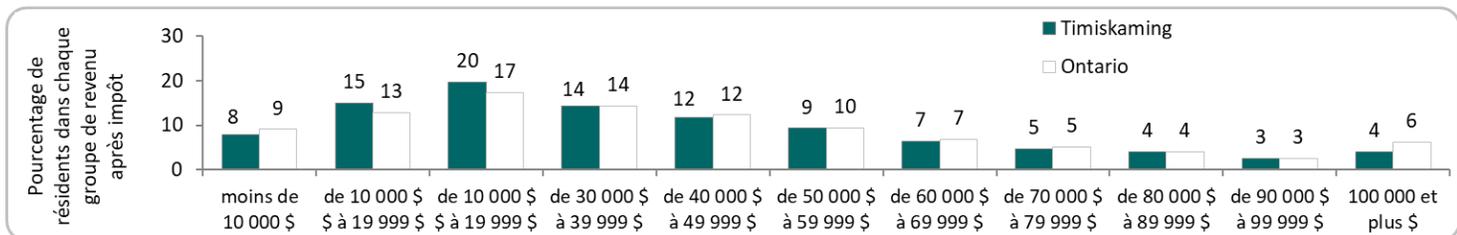


Figure 13 : Pourcentage de résidents du Timiskaming et de l'Ontario dans chaque groupe de revenu, 2020¹



Transferts gouvernementaux¹

Les transferts gouvernementaux comprennent toutes les sommes d'argent reçues des gouvernements fédéral, provincial et municipal, comme les prestations de retraite, d'invalidité et de survivant du Régime de pensions du Canada, les prestations de la Sécurité de la vieillesse, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants, les prestations d'assurance sociale, les indemnités pour accidents du travail et le crédit pour taxe sur les produits et services. Il convient de noter que durant l'année d'imposition 2020, avec le début de la pandémie de COVID-19, l'aide gouvernementale versée pour compenser les effets de la pandémie et du confinement est incluse dans les « transferts gouvernementaux » et est traitée séparément ci-dessous.

En 2020 dans le Timiskaming, le montant médian ayant été transféré s'élevait à 11 600 \$. En Ontario, le montant médian versé aux prestataires des transferts gouvernementaux se chiffrait à 8 900 \$.

Prestations d'urgence et Prestations de la relance économique versées par suite de la pandémie de COVID-19¹

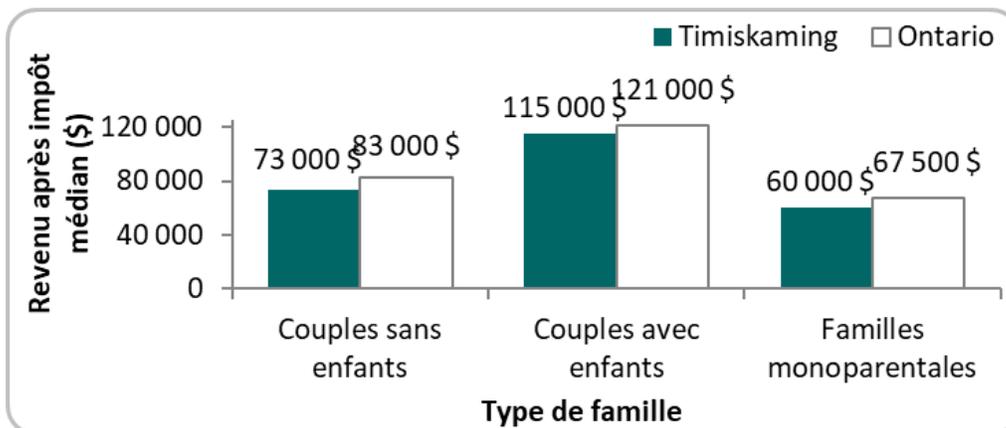
En 2020, le montant médian de la Prestation d'urgence et de la Prestation de la relance économique versé aux résidents du Timiskaming par suite de la pandémie de COVID-19 était de 8 000 \$, ce qui est le même montant que celui versé aux résidents de l'Ontario. La différence entre les montants versés aux hommes et aux femmes était plus grande dans le Timiskaming (où les hommes ont touché 7 000 \$ et les femmes ont reçu 8 000 \$) que dans l'ensemble de l'Ontario (où les hommes ont touché 8 000 \$ et les femmes ont reçu 8 500 \$).

Revenu familial¹

Le revenu présenté dans la présente section comprend le revenu après impôt médian en 2020 des familles vivant dans des domiciles privés (domiciles privé s'entend d'une personne ou d'un groupe de personnes qui occupe le même logement habituel).⁸

Dans le Timiskaming, les familles comptant un couple sans enfants (comprenant deux adultes) gagnaient un revenu médian de 73 000 \$, les familles comptant un couple avec enfants gagnaient un revenu médian de 115 000 \$ et les familles monoparentales touchaient un revenu médian de 60 000 \$ (Figure 14).

Figure 14 : Revenu après impôt médian selon le type de famille, dans le Timiskaming et en Ontario, 2020¹



Faible revenu¹

Il y a deux façons principales de calculer le faible revenu après impôt : la Mesure de faible revenu et les Seuils de faible revenu. Les deux mesures varient énormément et elles ne tiennent pas compte de la durée de la période de pauvreté ni des personnes dont le revenu est à peine au-dessus des seuils, mais qui vivent des situations semblables. Les deux mesures excluent les membres des Premières Nations dans les réserves.

Mesure de faible revenu (après impôt)¹

La Mesure de faible revenu tient compte du revenu et de la taille du domicile reflétant que les besoins d'un domicile augmentent à mesure qu'augmente le nombre de personnes dans le domicile. Lorsque le revenu après impôt d'une personne chute sous les seuils précisés dans le tableau 5 celle-ci est considérée comme vivant d'un faible revenu.

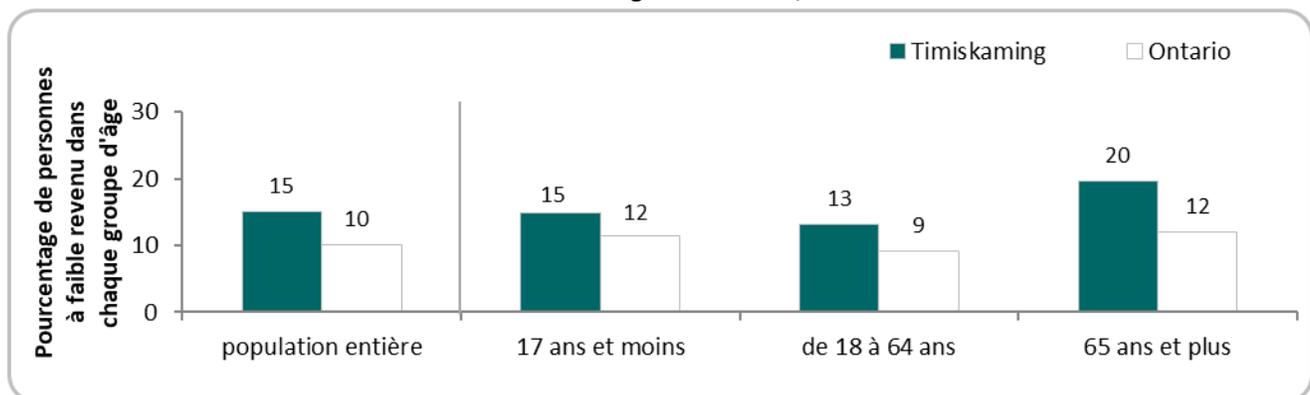
Dans le Timiskaming 4 785 personnes vivent d'un faible revenu ce qui représente 15,1 % de notre population totale (Figure 15).¹ Si l'on stratifie en fonction de l'âge le pourcentage suivant de chaque groupe d'âge vit d'un faible revenu : 17 ans et moins (14,9 %) de 18 à 64 ans (13,2 %) et 65 ans et plus (19,6 %).¹ L'on a également mesuré la proportion d'enfants de 5 ans et moins qui vivent d'un faible revenu : 18,1 % dans le Timiskaming.¹ Les pourcentages pertinents en Ontario sont présentés dans la figure 15 ci-dessous.

Tableau 5: Seuils de la Mesure de faible revenu, 2020, 2020.¹

| Household size | After-tax income |
|----------------|------------------|
| 1 personne | 26 503 \$ |
| 2 personnes | 37 480 \$ |
| 3 personnes | 45 904 \$ |
| 4 personnes | 53 005 \$ |
| 5 personnes | 59 261 \$ |
| 6 personnes | 64 918 \$ |
| 7 personnes | 70 119 \$ |

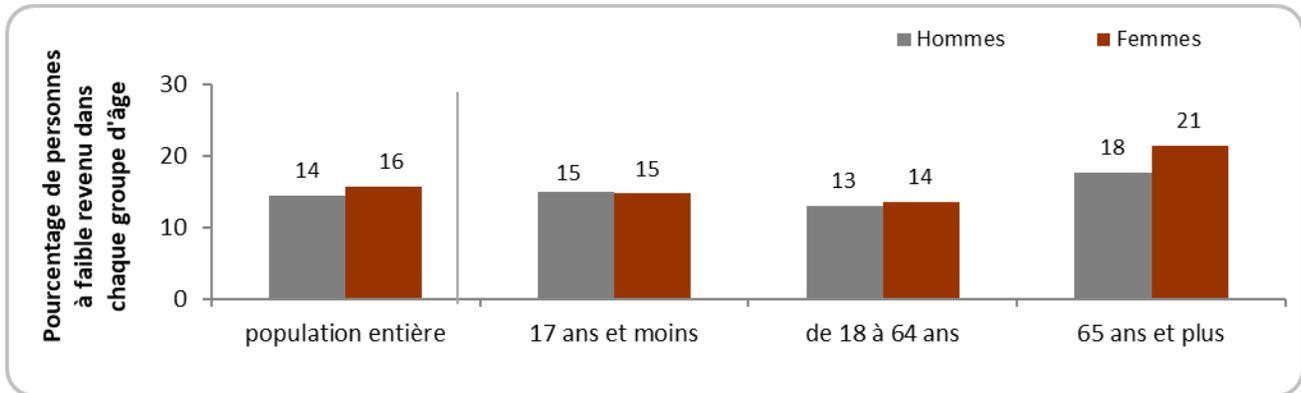
Comparativement à la province de l'Ontario le Timiskaming a un plus grand pourcentage de résidents (dans la population entière et dans chaque groupe d'âge) qui vivent d'un faible revenu. Aucune différence notable n'a été relevée entre les femmes et les hommes dans le Timiskaming.

Figure 15 : Mesure du faible revenu (après impôt) pour la population entière et dans chaque groupe d'âge, dans le Timiskaming et en Ontario, 2020¹



Il y avait un plus grand nombre de femmes de 65 ans et plus qui étaient considérées comme vivant d'un faible revenu dans le Timiskaming qu'il n'y avait d'hommes (Figure 16).

Figure 16 : Mesure de faible revenu (après impôt) selon le sexe (pour la population entière et dans chaque groupe d'âge), dans le Timiskaming et en Ontario, 2020¹



Seuils de faible revenu¹

Un seuil de faible revenu désigne le montant nécessaire à la survie matérielle. Il s'agit d'un seuil de revenu en deçà duquel une famille consacrerait une part plus importante de son revenu aux besoins primaires comme la nourriture le logement et l'habillement que la famille moyenne. Ce seuil tient compte des dépenses de la famille sur la nourriture le logement et les vêtements. La taille de la communauté et la composition de la famille sont également prises en compte. L'on a également mis à jour les Seuils de faible revenu afin de tenir compte des changements dans l'indice des prix à la consommation.⁸ Lorsque le revenu après impôt d'une personne ou d'une famille chute sous les seuils précisés dans le tableau 6 celle-ci est considérée comme vivant d'un faible revenu.

Tableau 6 : Seuils de faible revenu (après impôt) 2020⁸

| Taille de la famille | Dans les régions rurales | Dans les villes de moins de 30 000 habitants |
|----------------------|--------------------------|--|
| 1 personne | 14 431 | 16 515 |
| 2 personnes | 17 564 | 20 101 |
| 3 personnes | 21 871 | 25 029 |
| 4 personnes | 27 284 | 31 226 |
| 5 personnes | 31 070 | 35 558 |
| 6 personnes | 34 457 | 39 435 |
| 7 personnes ou plus | 37 845 | 43 312 |

Dans le Timiskaming 1 180 personnes vivent d'un faible revenu d'après les Seuils de faible revenu ce qui représente 3,8 % des résidents (Figure 17). Si l'on stratifie en fonction de l'âge le pourcentage suivant de chaque groupe d'âge vit d'un faible revenu : 17 ans et moins (0,7 %) de 18 à 64 ans (2,9 %) et 65 ans et plus (0,3 %). Les pourcentages pertinents en Ontario sont présentés dans la figure 17 ci-dessous.

Comparativement à la province de l'Ontario le Timiskaming a un plus faible pourcentage de résidents (dans la population entière et dans chaque groupe d'âge) qui vivent d'un faible revenu.

Aucune différence notable n'a été relevée dans notre comparaison du faible revenu selon le sexe dans le Timiskaming (Figure 18).

Figure 17 : Seuil de faible revenu (après impôt) pour la population entière et dans chaque groupe d'âge, dans le Timiskaming et en Ontario, 2020¹

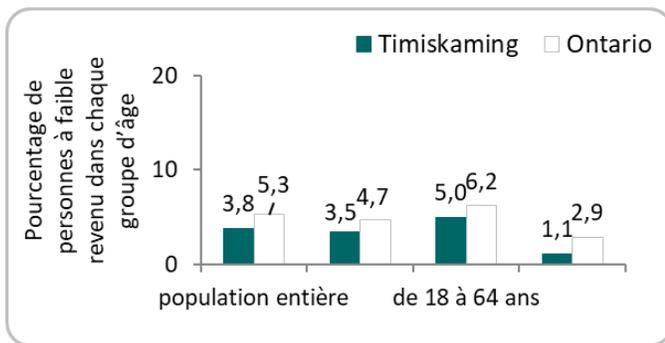
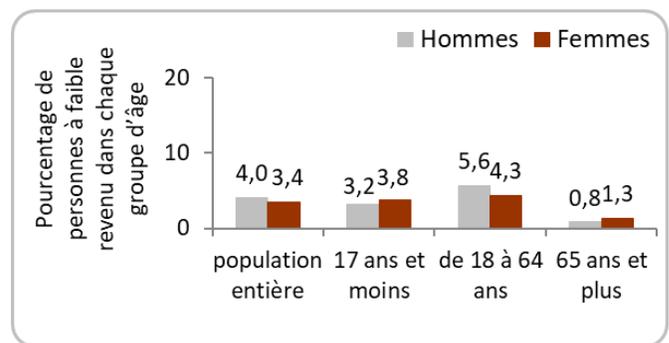


Figure 18 : Seuil de faible revenu (après impôt) selon le sexe (pour la population entière et dans chaque groupe d'âge) dans le Timiskaming et en Ontario, 2020¹



Indice de marginalisation ontarien⁹

L'Indice de marginalisation ontarien décrit les niveaux de marginalisation dans la province de l'Ontario pour différentes unités géographiques. La marginalisation est définie comme étant un processus qui fait obstacle à la pleine participation à la société de certaines personnes et de certains groupes.

« Les populations marginalisées sont à même de faire face à des obstacles pour accéder à un emploi intéressant à un logement adéquat à l'éducation aux loisirs à l'eau potable aux services de santé et à d'autres déterminants sociaux de la santé. La marginalisation a des répercussions importantes à la fois sur la santé des communautés et la santé des particuliers. »⁹

La version de 2021 de l'Indice de marginalisation ontarien (c.-à-d. la plus récente) a été créée à partir des données recueillies au moyen des questionnaires abrégé et détaillé du Recensement de 2021 du Canada. L'Indice de marginalisation ontarien permet d'explorer les diverses dimensions de la marginalisation à la fois dans les régions rurales et urbaines de l'Ontario et peut servir aux fins suivantes : planification et évaluation des besoins; affectation des ressources; suivi des inégalités; recherche.⁹ Il a aussi été prouvé que la marginalisation est associée aux résultats de la santé comme l'hypertension la dépression le tabagisme chez les jeunes la consommation d'alcool les blessures l'indice de masse corporelle et le poids des bébés à la naissance.⁹

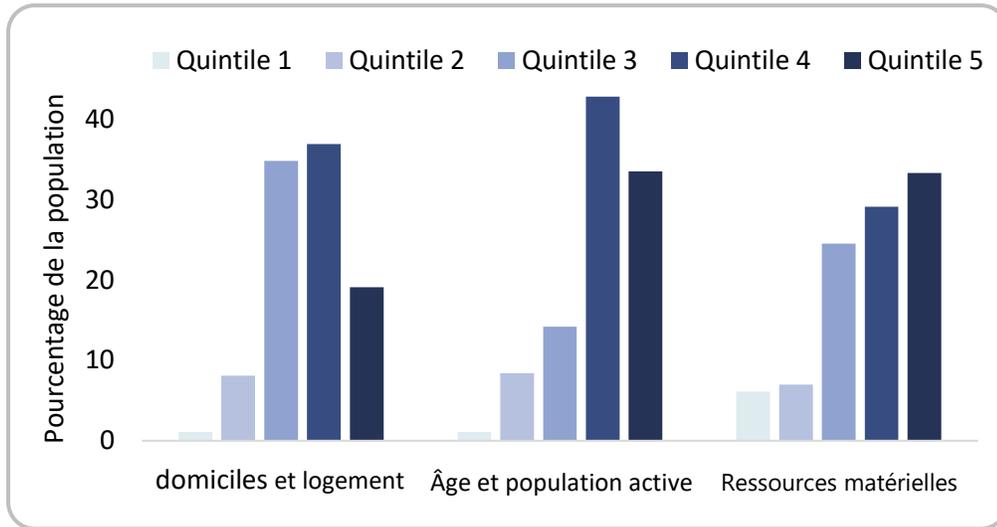
L'Indice de marginalisation ontarien se concentre sur quatre dimensions de la marginalisation. Pour la version de 2021 les noms de ces quatre dimensions ont changé afin de refléter un langage fondé sur les forces. Par contre les variables qui forment chaque dimension demeurent les mêmes que pour les versions précédentes. Les dimensions sont : domiciles et logement (précédemment appelée « instabilité résidentielle »); ressources matérielles (précédemment appelée « défavorisation matérielle »); âge et population active (précédemment appelée « dépendance »); populations racialisées et nouveaux arrivants (précédemment appelée « concentration ethnique »).

Chaque dimension de la marginalisation est divisée en quintiles (5 groupes égaux) représentant différents degrés de marginalisation en commençant par un (1) (le moins marginalisé) jusqu'à cinq (5) (le plus marginalisé). Chaque groupe contient un cinquième des unités géographiques en Ontario. Par exemple si une région obtient un score de 5 dans la dimension des populations racialisées et des nouveaux arrivants cela signifie qu'elle se situe dans les 20 % les plus marginalisées des régions en Ontario.

Des données sur le degré de marginalisation ne sont disponibles que pour 65 des 74 régions de dissémination dans le Timiskaming. Pour cette raison l'analyse du degré de marginalisation dans le Timiskaming exclut les communautés suivantes : Bear Island Timiskaming Est Gauthier Chamberlain Thornloe Hilliard Matachewan 72 Brethfour et Matachewan.

Vous trouverez ci-dessous la distribution de la population habitant dans les unités géographiques des quintiles de chaque dimension.

Figure 19 : Pourcentage des résidents du Timiskaming habitant dans les régions des quintiles de trois dimensions de l'Indice de marginalisation ontarien⁹



Populations racialisées et nouveaux arrivants⁹

Cette dimension mesure la proportion des immigrants récents (arrivés au cours des cinq dernières années) et des membres des minorités visibles (les personnes qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche et les Autochtones) dans une unité géographique donnée et concerne les répercussions négatives de la racialisation et de la xénophobie. Les personnes nouvellement immigrées au Canada connaissent souvent une meilleure santé qu'une personne moyenne née au Canada. Cependant en raison de la discrimination de l'exclusion et de l'oppression dont font l'objet les populations racialisées et les nouveaux arrivants leur santé commence rapidement à se détériorer considérablement par suite du stress associé à leur vie au Canada.

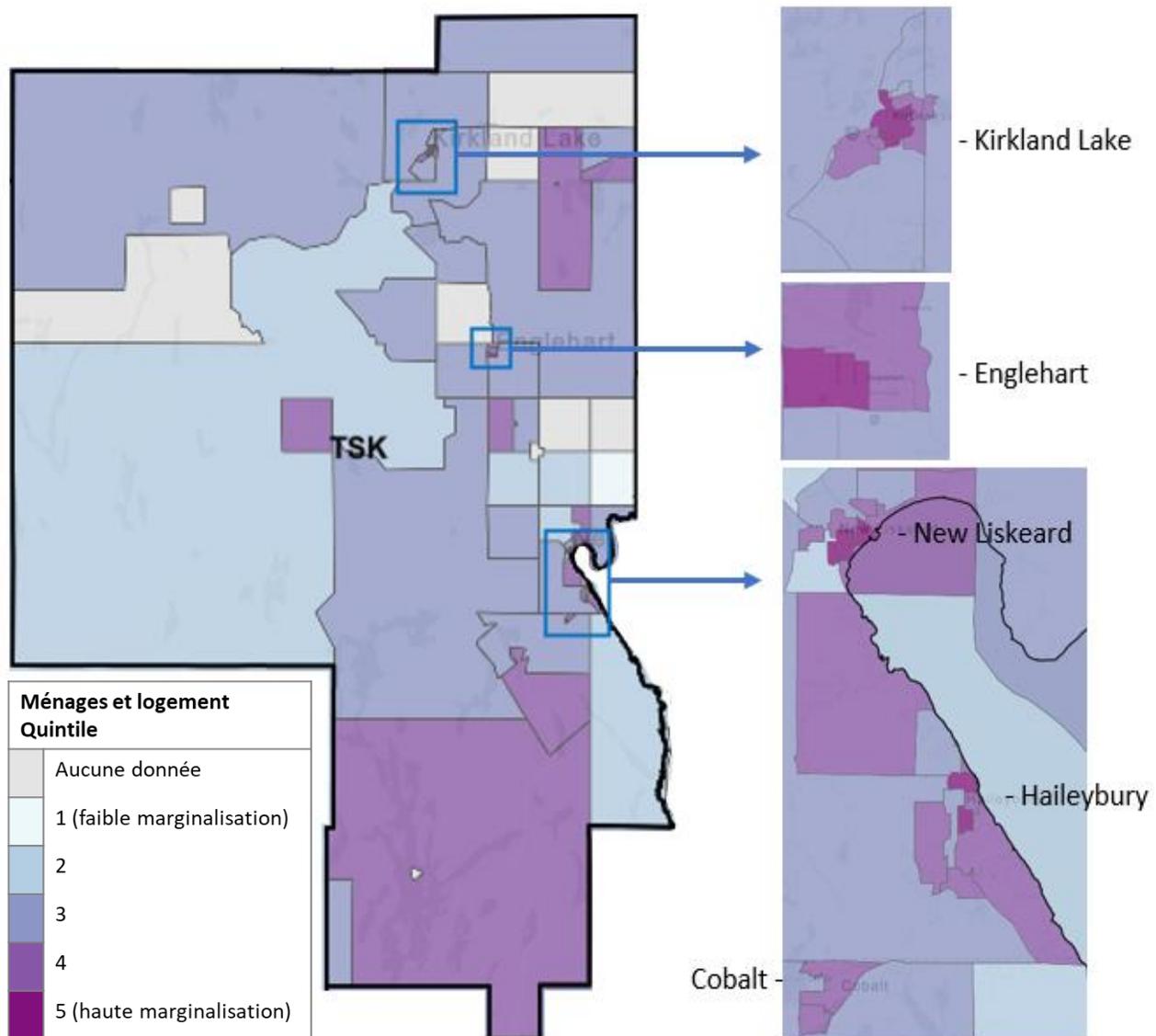
Dans le Timiskaming la proportion de personnes racialisées et de nouveaux arrivants est infime. Il est donc conseillé de ne pas utiliser cette dimension dans le Timiskaming puisque la technique utilisée pour la modélisation peut être trompeuse avec des chiffres si petits.

Domiciles et logement⁹

La dimension des domiciles et du logement s'applique à la stabilité des familles et des quartiers et à la cohésion. Elle mesure les types et la densité des logements résidentiels ainsi que certaines caractéristiques de la structure familiale. Elle est dérivée de facteurs comme les suivants : vivre seul; population de 5 à 15 ans; statut matrimonial; nombre de personnes par logement; etc.

Il y a 12 régions dans le Timiskaming qui ont un score de 5 dans la dimension des domiciles et du logement. Cela signifie que ces 12 régions appartiennent aux 20 % les plus marginalisées des régions en Ontario. Ces régions comprennent certaines régions de Kirkland Lake d'Englehart et de Temiskaming Shores (Figure 20). L'on a aussi rapporté que 25 régions se situent dans la région du deuxième quintile le plus marginalisé. Dans l'ensemble 5 928 personnes habitent dans les régions du quintile le plus marginalisé représentant environ 19 % de la population. En outre 11 476 personnes habitent dans la région du deuxième quintile le plus marginalisé ce qui représente environ 37 % de la population.

Figure 20 : Carte de la dimension des domiciles et du logement dans le Timiskaming⁹

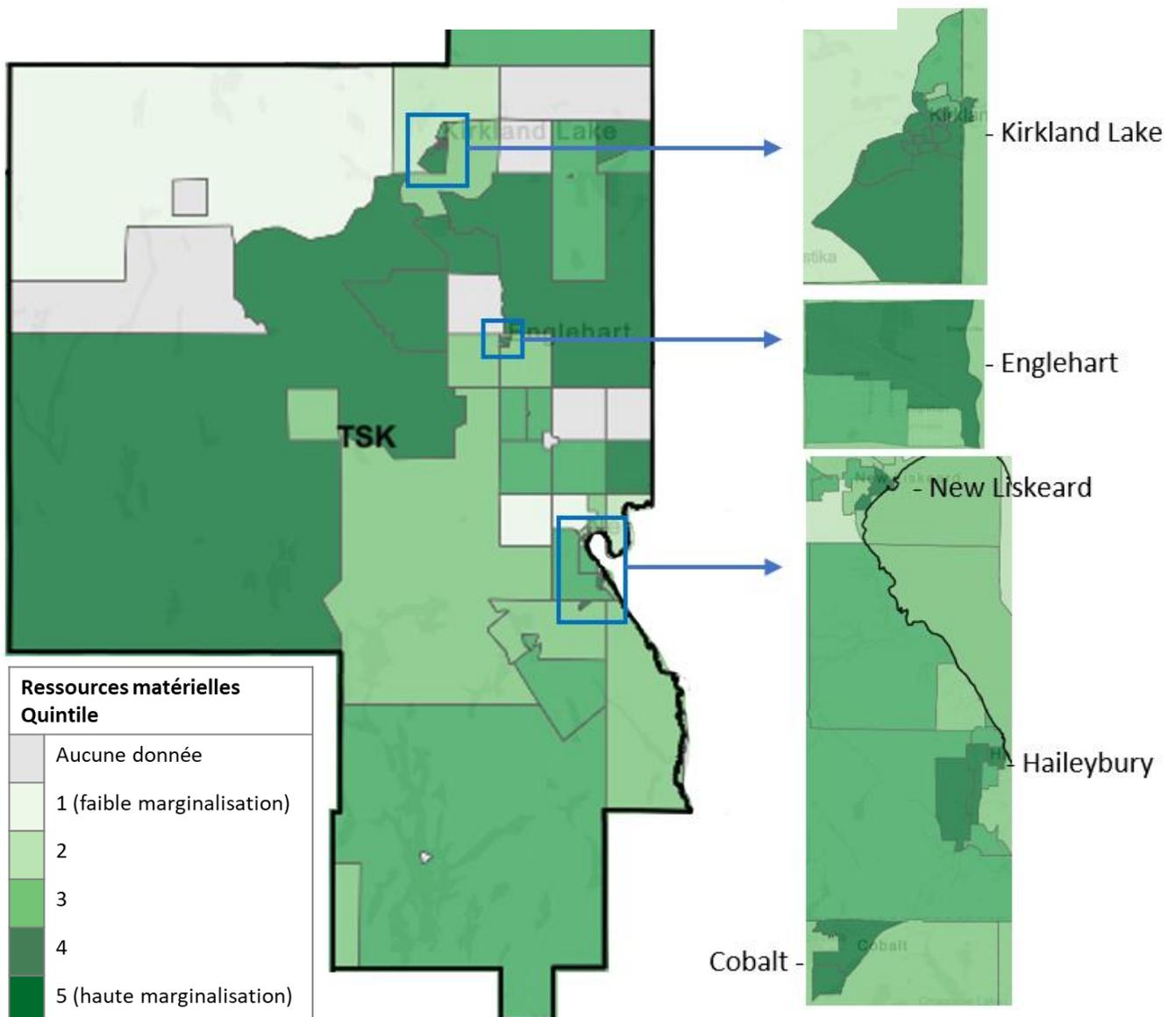


Ressources matérielles⁹

La dimension des ressources matérielles est liée à la pauvreté et relève l'incapacité d'avoir accès aux besoins matériels de base ou de satisfaire à ces besoins lesquels comprennent le logement la nourriture les vêtements et l'éducation. Parmi les facteurs de cette dimension notons les suivants : les familles monoparentales; les personnes de 25 ans et plus sans diplôme d'études secondaires; les personnes de 15 ans et plus au chômage; les domiciles vivant dans un logement ayant besoin de réparations; etc.

Dans l'ensemble 10 333 résidents (soit 33 %) vivent dans les régions du quintile le plus marginalisé 5. Ces régions se situent dans les communautés suivantes : Temiskaming Shores Cobalt Englehart Kirkland Lake et McGarry (Figure 21). Il y a 9 055 résidents dans les régions du deuxième quintile le plus marginalisé 4 représentant 29 % de la population. En bref environ 62 % des résidents du Timiskaming habitent dans les régions des deux quintiles les plus marginalisés (figure 18).

Figure 21 : Carte de la dimension des ressources matérielles dans le Timiskaming⁹

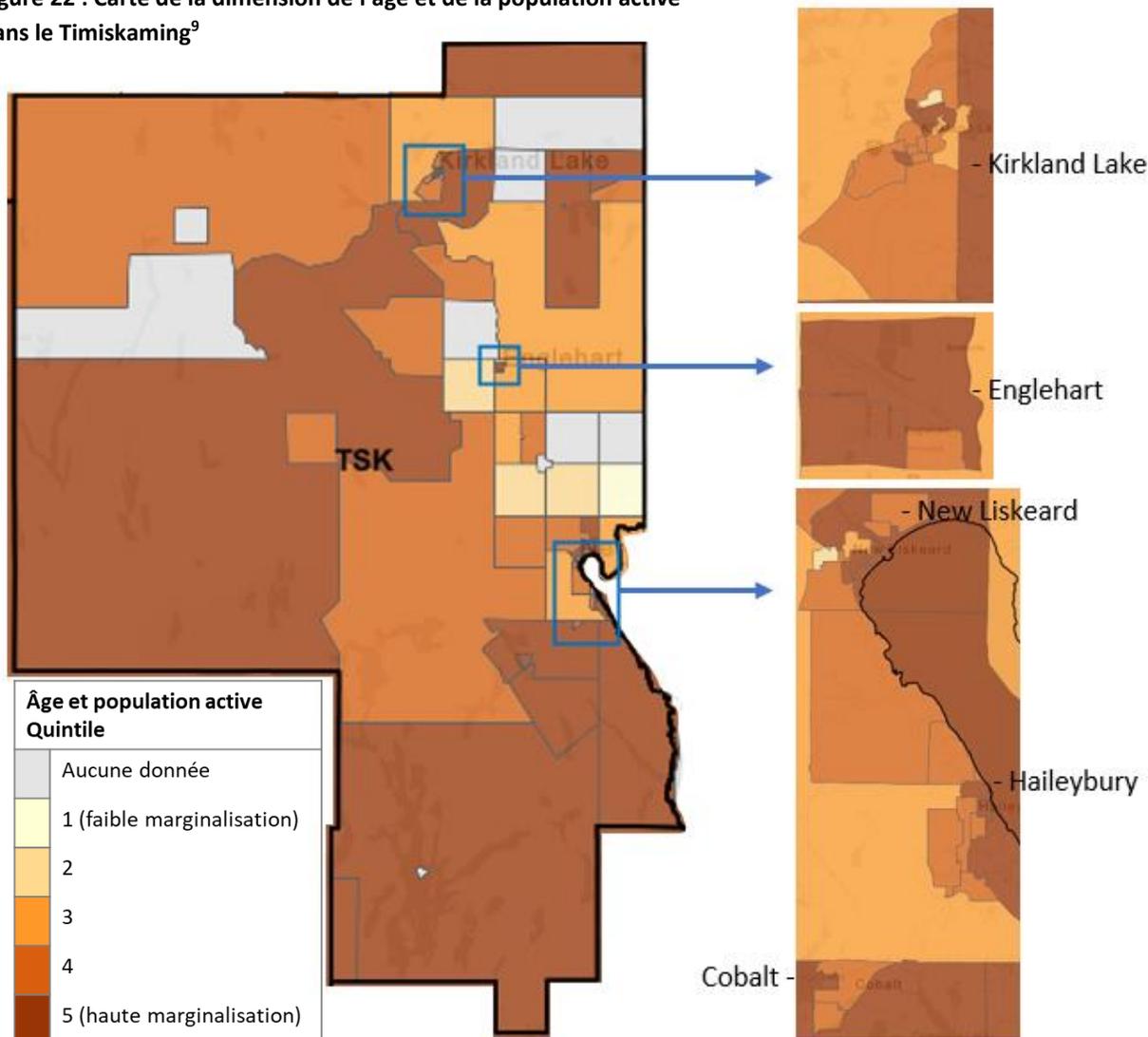


Âge et population active¹⁰

La dimension de l'âge et de la population active mesure les concentrations dans chaque région de personnes qui ne touchent aucun revenu d'emploi. Ces personnes comprennent notamment les personnes âgées les enfants les personnes dans l'incapacité de travailler en raison d'un handicap et les adultes dont le travail n'est pas rémunéré. Parmi les indicateurs utilisés dans la création de cette dimension notons les suivants : la proportion de la population étant âgée de 65 ans et plus; la proportion de la population qui ne participe pas à la population active (15 ans et plus); et le taux de dépendance (le rapport entre les personnes de 14 ans et moins et de 65 ans et plus et la population de 15 à 64 ans).

Vous trouverez la carte de la dimension de l'âge et de la population active dans le Timiskaming dans la Figure 22. Environ un tiers (soit 34 %) des résidents du Timiskaming habitent dans les régions du quintile le plus marginalisé ce qui représentent environ 10 422 personnes. L'on peut aussi trouver 43 % des résidents du Timiskaming dans les régions du deuxième quintile le plus marginalisé. En bref 77 % des résidents du Timiskaming habitent dans les 40 % les plus marginalisés des régions en Ontario. Cette situation pourrait être attribuable au fait que le Timiskaming a un plus grand pourcentage de personnes âgées comparativement au reste de la population.

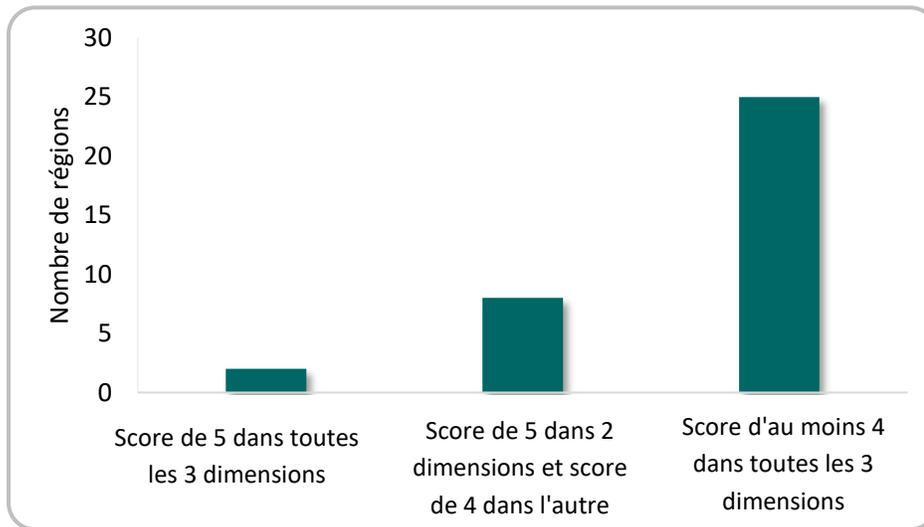
Figure 22 : Carte de la dimension de l'âge et de la population active dans le Timiskaming⁹



Résumé

La présente section examine les régions dans le Timiskaming qui ont obtenu des scores de marginalisation très élevés (5 et 4) dans les dimensions des domiciles et du logement des ressources matérielles et de l'âge et de la population active (Figure 23).

Figure 23 : Nombre de régions avec un score de marginalisation élevé dans les trois dimensions⁹



À la fois une région de Kirkland Lake et une région de Temiskaming Shores ont obtenu un score de 5 dans toutes les trois dimensions (domiciles et logement ressources matérielles âge et population active). Certaines régions de Kirkland Lake de Temiskaming Shores et d'Englehart ont aussi obtenu un score de 5 dans deux dimensions et un score de 4 dans une troisième dimension. Dans l'ensemble lorsque l'on examine les régions à haute marginalisation (4 et 5) dans toutes les trois dimensions l'on constate que 25 régions s'étendant sur les territoires de Temagami de Larder Lake de McGarry de Kirkland Lake d'Englehart de Cobalt de Temiskaming Shores et de Latchford se situent dans les 40 % les plus marginalisées des régions en Ontario.

Références

- ¹ Statistique Canada, STC. (2022). Profil du recensement : communautés / municipalités / villes / villages divers dans le Timiskaming, Ontario. Consulté le 1^{er} juin 2023 : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- ² Gouvernement de l'Ontario. (2020). *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, R.R.O. 1990, Règlement 553 : Territoires constituant des circonscriptions sanitaires, C.R.F. (1990). Consulté le 13 décembre 2023 : <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900553>.
- ³ Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, IntelliHEALTH Ontario. Projections démographiques. Consulté en septembre 2023.
- ⁴ Gouvernement de l'Ontario. (19 juillet 2023). *Projections démographiques pour l'Ontario*. Consulté le 14 décembre 2023 : <https://www.ontario.ca/fr/page/projections-demographiques-pour-lontario>.
- ⁵ Ontario Agency for Health Protection and Promotion (Public Health Ontario). Household food insecurity estimates from the Canadian Income Survey: Ontario 2019-2022. (2023). Toronto, ON: King's Printer for Ontario.
- ⁶ Statistique Canada. Tableau 13-10-0113-01 : Caractéristiques de la santé, estimations pour une période de deux ans, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2019-2020. Consulté en décembre 2023 : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1310011301&request_locale=fr.
- ⁷ Santé Canada, SC. (2020). Infographie : *Loi canadienne sur la santé*. Extrait de : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/science-recherche-et-donnees/loi-canadienne-sante-infographie.html>.
- ⁸ Statistique Canada, STC. (2022). Dictionnaire, Recensement de la population, 2021. Ottawa, ON. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/index-fra.cfm>.
- ⁹ Matheson FI (Unity Health Toronto), Moloney G (Unity Health Toronto), van Ingen T (Santé publique Ontario). (2021) L'indice de marginalisation ontarien. Toronto, ON: St. Michael's Hospital (Unity Health Toronto); 2022. Publication conjointe de Santé publique Ontario.